

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 23 avril 2026

n° 045-26 C

Objet : Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire pour le mandat 2026-2032

- date de convocation le 17 avril 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 73

Aillon-le-Jeune	Marc Fleury
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Marie Lheureux Pineau
Barberaz	Marie-Eve Berni - Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Catena D'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Mélissa Bernard - Julien Donzel
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Bernard Grollier - Thomas Jaussoin - Isabelle Junet - Laura Khirani - Magalie Martin - Cécile Meriguet - Mélanie Meunier - Vincent Patey - Gaëtan Pauchet - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Carlotta Sacconey-Abbo - Hocine Talbi - Emilien Vanlemmens - Cristina Virone - Florence Zagagnoni
Cognin	Damien Ancrenaz - Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	Yohann Jennepin
Doucy-en-Bauges	Laurence Ratton
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Isabelle Geindre
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Céline Colombat - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Audrey Tateia
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Emilie Guillaud
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Sylvain Chariot
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen - Karim Echtioui - Patricia Maffre-Deprost
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Julien Pernot
Vimines	Pierre Grossi

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 2

Stéphane Bochet - Manon Boyer

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 7

de Thierry Bebert à Damien Regairaz - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Pascale Gagnieux à Florian Penaroyas - de Joséphine Kudin à Alexandre Gennaro - de Philippe Marin à Christian Berthomier - de Olivier Marmet à Isabelle Geindre - de Emilie Pessel à Cécile Meriguet

- conseillers excusés : 1

Luc Meunier

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 23 avril 2026

délibération **n° 045-26 C**

objet **Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire pour le mandat 2026-2032**

Thierry Repentin, président, indique que le Conseil communautaire doit adopter son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement.

Le règlement intérieur encadre le fonctionnement du Conseil communautaire, mais également du Bureau, d'instances consultatives et des groupes politiques.

Vu les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'adopter le règlement intérieur du Conseil communautaire pour le mandat 2026-2032.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', is written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

045-26 C

Objet de l'acte :	Adoption du règlement intérieur du Conseil communautaire pour le mandat 2026-2032
Classification Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 2 - Fonctionnement des assemblées 1 - Règlement intérieur
Date de l'acte :	23 avril 2026
Annexe(s) :	règlement intérieur

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260423-lmc1H35749H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H35749H1

Date de transmission en Préfecture :	27 avril 2026
Date de réception en Préfecture :	27 avril 2026
Date de publication sur le site internet:	lundi 27 avril 2026